

LA PEDAGOGIE EN SECTION BILANGUE

Objectifs de la section bilangue :

- Permettre aux élèves inscrits dans la section d'atteindre en fin de collège un niveau comparable dans les deux langues, à savoir le niveau B1 dans tout ou partie des activités langagières.

Conséquences didactiques et pédagogiques :

- dans la politique pédagogique de l'établissement :
 - les équipes veilleront à inscrire la section bilangue dans le projet global de politique des langues de l'établissement en prévoyant notamment de développer des partenariats dans les deux langues d'apprentissage (échanges en présentiel et virtuels, projets, ...) et en incitant les élèves à participer à des programmes de mobilité
 - il serait souhaitable que l'emploi du temps soit élaboré de telle sorte que soit donnée aux équipes la possibilité de :
 - se concerter
 - mener ponctuellement des projets communs (co-intervention des deux professeurs)
 - mener ponctuellement des projets plus longs et plus ambitieux ; une plage langues de deux heures dans la semaine, dont l'utilisation sera modulée en fonction des projets, introduira la souplesse nécessaire
- l'enseignement en section bilangue n'est pas une juxtaposition de deux enseignements ; l'apprentissage d'une langue ne pourra profiter à l'apprentissage de l'autre langue que si les deux enseignements sont réellement mis en synergie
- la réussite repose sur une prise en compte des **points de convergence** entre ces deux enseignements :
 - Depuis 2001 et la parution du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, l'objectif est de **développer des compétences** chez les élèves afin qu'ils soient capables de comprendre la langue à l'oral et l'écrit, de l'écrire, de la parler en interaction et en continu. Quelle que soit la langue enseignée, la construction de compétences passe par

l'acquisition de mêmes **stratégies** que l'enseignement concerté des deux langues permet de faciliter

- Les programmes de l'école et du collège affichent un **préambule commun** qui donne des clés d'entrée dans cet enseignement concerté :
 - un adossement au CECRL
 - une perspective actionnelle
 - des contenus culturels définis par des thématiques identiques
 - Palier 1 (6^{ème}/5^{ème}) : modernité et tradition
 - Palier 2 (4^{ème}/3^{ème}) : l'ici et l'ailleurs
 - un même usage régulier des TICE pour construire ces compétences
 - une prise en compte raisonnée de la grammaire au service de la communication
 - Une pratique identique de l'évaluation (cf palier 2 : « positive, ciblée, cohérente, critériée »)

- **En amont du cours :**
 - Des temps de **concertation** entre les professeurs de langue pour :
 - déterminer des objectifs communs en termes de connaissances et de compétences
 - réfléchir à l'**évaluation** des connaissances et compétences acquises dans les deux langues notamment à travers la réalisation de tâches complexes similaires ou complémentaires
 - intégrer dans l'évaluation les compétences transversales acquises
 - construire des **progressions** qui :
 - s'appuient sur les acquis de l'école dans l'une des langues pour faciliter et accélérer l'apprentissage de l'autre langue
 - permettent le développement de compétences dans les cinq activités langagières et la mutualisation de compétences méthodologiques
 - fassent émerger des points de convergence :
 - linguistiques (grammaticales, lexicales, phonologiques)
 - culturels
 - garantir une diversité de **supports** authentiques

- définir des **pratiques de classe** similaires
- croiser les expériences acquises par les élèves dans les deux enseignements (ex : correspondance électronique, échange, sortie pédagogique) afin de les exploiter et les valoriser
- réfléchir aux similitudes et différences (grammaticales, lexicales, phonologiques, culturelles) entre les deux langues. Articuler, le cas échéant, avec la langue de scolarisation (français)

- **Mise en œuvre du cours :**

L'objectif est bien d'entraîner l'élève à mobiliser les connaissances, capacités et attitudes nouvellement acquises pour réaliser une **tâche** complexe.

En section bilangue, il conviendra d'accorder une attention particulière aux points suivants:

○ Du point de vue du professeur :

- Utiliser une terminologie et une gestuelle communes ; harmoniser les consignes
- Adopter la même présentation du tableau
- Assigner, dans les deux langues, le même statut et le même rôle à la trace écrite, ce qui implique une démarche commune dans la construction de cette dernière
- Avoir des stratégies communes pour favoriser la mémorisation par l'élève
- S'efforcer de recourir aux mêmes outils, notamment les TICE

○ Du point de vue de l'élève :

- Un apprentissage pendant la séance facilité par une présentation identique du **tableau** dans les deux langues et une même symbolique des couleurs
- Un **cahier** présenté de la même façon dans les 2 langues pour faciliter le repérage et l'apprentissage en autonomie à la maison
- Une **mémorisation** facilitée par la mise en relation des deux langues à chaque fois que cela est possible

- **Evaluation :**

Elle peut être diagnostique, formative ou sommative mais dans tous les cas, elle ne peut être ciblée sur la seule acquisition de connaissances. Elle doit permettre au professeur de mesurer les acquis à la fois en termes de **compétences et de connaissances**.

- Dans le cas d'une section bilangue, les professeurs veilleront à **croiser leur appréciation d'un même élève dans les deux langues** et proposeront, si besoin, un parcours coordonné de remédiation lorsqu'émergeront des difficultés dans une activité langagière identifiée.
- Inversement, ils prendront en compte les réussites obtenues dans chacune des deux langues pour moduler leurs programmations.

Points de vigilance :

Comme pour toutes les classes, la démarche actionnelle reste la démarche préconisée car elle est la plus susceptible de permettre la construction de compétences langagières.

Un souci excessif de croiser constamment les contenus linguistiques peut amener les enseignants à plusieurs dérives :

- Réduire l'enseignement des deux langues au seul enseignement de listes de lexique contrastives, ce qui, de surcroît, pourrait amener les professeurs à recourir excessivement au français
- Se contenter de faire ponctuellement référence à l'autre langue
- Avoir des exigences qui excèderaient celles attendues dans une classe non bilangue ; les niveaux cibles restent le niveau A2 en fin de palier 1 et B1 en fin de palier 2. Ces niveaux sont en revanche attendus dans les deux langues

**FICHE DE DEMANDE
d'Ouverture ou de Fermeture
de Section Bilangue**

Rentrée Scolaire 2013

- Ouverture Fermeture

- Langues concernées :
- Niveau(x) concerné(s) :
- Professeurs prenant en charge la section :

- Effectifs constatés à la rentrée dernière si fermeture :

- Mise en réseau avec un autre établissement : Oui / Non
Si oui, lequel :

- Présentation succincte du projet pédagogique :

- Les corps d'inspection compétents ont-ils été consultés : Oui / Non

- Nombre de divisions dans lesquelles les élèves seront inscrits :
- Nombre d'heures de regroupement des élèves :
- Nombre d'élèves inscrits à la rentrée dernière pour la langue concernée par niveau :

- Modalités des actions d'information sur la section bilangue en direction des élèves, des professeurs et des parents :

- à l'interne :

- dans les écoles voisines :

**FICHE DE DEMANDE
d'Ouverture ou de Fermeture
de Section Européenne et de Langue Orientale**

Rentrée Scolaire 2013

- Ouverture Fermeture

- Langue concernée :
- Discipline non linguistique :
- Niveau(x) concerné(s) :
- Professeur prenant en charge la section :
- Détient-il (elle) la certification : Oui / Non

- Effectifs constatés à la rentrée dernière si fermeture :

- Mise en réseau avec un autre établissement : Oui / Non
Si oui, lequel :

- Présentation succincte du projet pédagogique :

- Les corps d'inspection compétents ont-ils été consultés : Oui / Non

- Nombre de divisions dans lesquelles les élèves seront inscrits :
- Nombre d'heures de regroupement des élèves :
- Nombre d'élèves inscrits à la rentrée dernière pour la langue concernée par niveau :

- **Programme prévisionnel :**

- Des actions culturelles (clubs, expositions, conférences, semaines à thème...)

- Des échanges :

▪ appariement : homologué oui en cours non

▪ voyages :

▪ autres (site Internet....) :

- **Modalités des actions d'information sur la section européenne en direction des élèves, des professeurs et des parents :**

- à l'interne :

- dans les collèges voisins :